

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Angoulême
Palais de Justice
- BP 215 -
16007 ANGOULEME CEDEX
Tél. 0 891 01 11 11

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté SNEE ENTREPRISE
route de l'Isle d'Espagnac
Z I N 3
16160 GOND PONTOUVRE

Dépôt effectué par :

Sté S.F.P.Conseils Associés
35 avenue Wilson
16000 ANGOULEME

Numéro RCS : Angoulême B 390 633 204

<22850/1999B00098>

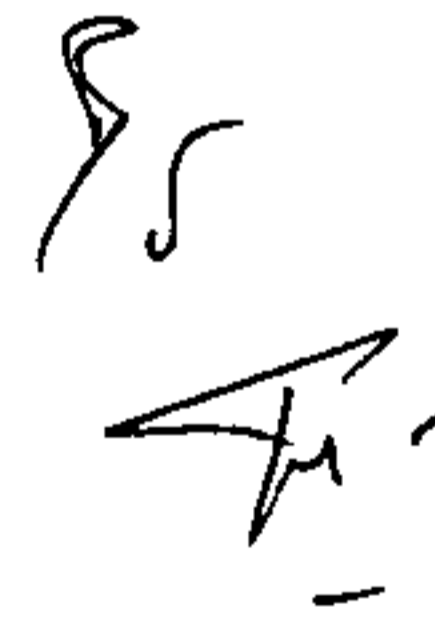
Pièces déposées le 17/06/2009

Numéro : 2901351

Rapport du 09/06/2009

Rapport sur l'apport partiel d'actif à la sté
PREFA TECH FRANCE

Le Greffier,





François ORDONNEAU

EXPERT COMPTABLE
TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE POITIERS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE RÉGIONALE DE BORDEAUX

Résidence Victor Hugo - 9, rue Abbé Rousselot - 16000 ANGOULÊME
Tél. : 05 45 38 42 92 - Fax : 05 45 68 66 34

SARL PREFA TECH FRANCE

**Route de l'Isle d'ESPAGNAC
ZI n°3**

16 160 GOND PONTOUVRE

**RAPPORT SUR L'APPORT PARTIEL D'ACTIF DE LA SOCIETE
SNEE ENTREPRISE**

SARL PREFA TECH FRANCE

**Route de l'Isle d'ESPAGNAC
ZI n°3**

16 160 GOND PONTOUVRE

**RAPPORT SUR L'APPORT PARTIEL D'ACTIF DE LA SOCIETE SNEE
ENTREPRISE**

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été convoqués en assemblée générale extraordinaire par votre gérant dans le cadre de l'apport partiel d'actif de la société SNEE ENTREPRISE à votre société.

Monsieur le Président du tribunal de commerce d'Angoulême m'a désigné en qualité de commissaire à l'apport partiel d'actif par ordonnance du 20 mai 2009 avec pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être faits par la société SNEE ENTREPRISE à la société PREFA TECH France et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi.

1 - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

But de l'opération

Le projet d'apport partiel d'actif de la branche d'activité de préfabrication d'éléments divers permettant la conduction des fluides notamment électriques appartenant à la société « SNEE ENTREPRISE » au profit de la société « PREFA-TECH France » s'inscrit dans le cadre d'une restructuration interne du groupe.

Propriété et jouissance

Votre société sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à compter du jour de l'approbation des apports par votre assemblée. Cependant l'apport aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

Comptes utilisés

Pour établir les conditions de l'opération, il a été décidé d'utiliser les comptes des sociétés intéressées arrêtés au 31 décembre 2008, date de clôture des exercices sociaux des sociétés SNEE ENTREPRISE et PREFA TECH France.

2 - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

√. p

L'apport partiel d'actif de la société SNEE ENTREPRISE peut se résumer ainsi :

<i>Immobilisations incorporelles (logiciel)</i>	1 560,00
<i>Constructions et agencement</i>	39 506,00
<i>Installations techniques, matériel outillage</i>	14 878,00
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	7 500,00
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	409 351,00
<i>Disponibilités</i>	18 664,00
	<hr/>
	491 459,00

Le passif pris en charge est le suivant :

<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	381 364,00
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	90 095,00
	<hr/>
	471 459,00

La valorisation de l'apport s'est effectué à la valeur nette comptable au 31 décembre 2008.

La valeur nette de l'apport partiel d'actif SNEE ENTREPRISE s'établit à :
491 459 - 471 49 = 20 000 Euros.

3 - VERIFICATIONS EFFECTUES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs apportés
- contrôler la valeur attribuée aux apports
- m'assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

CONCLUSION

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport partiel d'actif décrits ci-dessus de 20 000 Euros.

Angoulême, le 9 juin 2009
Le Commissaire à l'apport partiel
d'actif


François ORDONNEAU.